

CHALLENGE DE PRINTEMPS SENIORS AFGOLF 2023 SPONSORISÉ PAR VAN LANSCHOT

Le [règlement général des compétitions](#) AFGolf est d'application pour tout point qui n'est pas couvert par le présent règlement

1 - PROGRAMME

La 16^{ème} édition du Challenge de Printemps Seniors AFGolf 2023 sponsorisé par Van Lanschot se joue sur 5 journées de qualification :

- **Lundi 13 mars**
- **Mardi 11 avril**
- **Lundi 17 avril**
- **Lundi 24 avril**
- **Lundi 8 mai**

Suivies de 3 journées finales pour les clubs qualifiés :

- **Lundi 22 mai** : ¼ finale au Golf Club Enghien
- **Lundi 5 juin** : ½ finale au Golf de Liège Gomzé
- **Lundi 19 juin** : Finale & Prix du Printemps au Golf du Château de la Bawette

2 - FORMULE DE JEU, COMPOSITION DES ÉQUIPES ET DES POULES ET DÉPARTAGE

Formule de jeu

Le Challenge de Printemps se jouera sur 18 trous selon la formule 4 Balles Meilleure Balle en Match Play avec 80% de la différence des playings handicaps des joueurs dans chaque catégorie.

Composition des équipes

Définition :

Equipe : composée de 4 teams de catégorie différente d'handicaps

Team : équipe composée de 2 joueurs(euses) maximum et d'un joueur(euse) minimum.

Joueur : terme utilisé pour désigner un joueur ou une joueuse

Chaque club membre effectif de l'AFGolf peut inscrire 1 équipe, chaque joueur aligné doit être membre du club.

Deux clubs membres effectifs de l'AFGolf peuvent inscrire une équipe commune, chaque joueur aligné doit être membre d'un des deux clubs, la répartition des joueurs doit être équitable au sein de l'équipe. Cette mesure vise à offrir la participation au Challenge de Printemps à d'autres clubs, la liste commune ne peut, toutefois, pas impacter la participation des clubs des années précédentes.

L'équipe comprend obligatoirement 4 teams de catégories différentes d'handicap (voir point 3. catégories d'hcp). Chaque team, mixte ou non, est composée, de 2 joueurs.

Afin de participer au Challenge de Printemps, il faut être membre d'un club AFGolf (en ce compris les membres adhérents). Un joueur ne pourra représenter q'un seul club durant la

durée complète du Challenge de Printemps. Aucun joueur ne pourra disputer de qualification sur son propre terrain.

Sous réserve de confirmation d'inscription effective des équipes, 8 journées de compétition seront organisées, les 5 premières consacrées aux poules de qualification suivies des 3 dernières ¼, ½ finale et finale.

La désignation des terrains pour les qualifications sera effectuée après l'inscription effective des équipes participantes.

Dans la mesure du possible, les clubs participants s'engagent à mettre à disposition leur terrain pour une des manches de qualification du Challenge. Les clubs s'engagent également à désigner une personne responsable « Challenge de Printemps » qui sera présente et mise à contribution le jour où le Challenge se déroule dans son club.

Le mercredi précédant les rencontres, le Capitaine d'équipe communiquera avant 12h au secrétariat de l'AFGolf via Google form (formulaire en ligne dont le lien sera disponible sur notre site internet à l'ouverture des inscriptions) la composition probable de son équipe, complétée impérativement des handicaps de chaque joueur. Le Capitaine veillera à communiquer l'handicap WHS exact de ses joueurs.

Il confirmera la formation définitive de son équipe, obligatoirement composée de 4 teams, au plus tard une demi-heure avant le départ de sa première team.

La composition de l'équipe est modifiable lors de chaque journée de compétition.

Le Capitaine a l'obligation de reprendre sur le formulaire en ligne de formation d'équipe des joueurs qui répondent aux conditions d'éligibilité requises dans le règlement général des compétitions de l'AFGolf et aux conditions d'âge requises dans le point 3 du présent règlement.

Pénalité pour infraction à la règle : Disqualification de l'équipe

En cas d'arrivée tardive au départ d'un des deux joueurs d'une team, le joueur seul pourra entamer le match.

En cas d'abandon en cours de partie d'un des deux joueurs d'une team, le joueur restant pourra poursuivre le match seul.

Règles particulières et départage

Pour chaque match on comptera : 1 point en cas de victoire, 0 point en cas de défaite.

Le résultat d'une rencontre entre deux équipes est déterminé par la somme des points gagnés par l'ensemble des 4 teams de chaque équipe.

En cas de forfait ou de disqualification d'une team, la team adverse se verra attribuer le point gagnant du match avec le score maximum de 6 ups et 5 à jouer.

Lorsqu'une ou plusieurs teams déclarent forfait le jour de la compétition, leur capitaine s'engage à rétribuer le droit de participation de leurs adversaires présents au club hôte.

En cas d'abandon d'une team en cours de match, la team adverse se verra attribuer le point gagnant sur le score acquis au moment de l'abandon avec un minimum de 1 up.

Afin d'éviter le jeu lent, lorsqu'un flight a 2 ou 3 trous de retard sur le précédent, les trous d'écarts sont neutralisés et les 2 teams doivent recoller aussitôt au flight précédent.

Afin d'éviter une égalité entre deux teams, tous les matchs se joueront au finish, c.à.d. qu'après 18 trous, la partie dont le résultat est square se poursuivra en play off sans strokes jusqu'à ce qu'un trou soit gagné par une des teams. L'ordre des trous à jouer sera déterminé par le comité du Challenge en fonction de la configuration du terrain.

Si une stricte égalité persiste entre deux équipes après les matchs, les ups, le départage sera basé sur le tirage au sort d'une catégorie et les teams de cette catégorie se départageront en play off sans strokes.

Les poules de qualification seront chapeautées par une tête de série (½ finaliste de l'année précédente) et composées par tirage au sort suivant le nombre d'équipes inscrites, en visant à atteindre un équilibre entre le nombre de clubs par poules.

Les poules seront au nombre de 4 et pourront comprendre au maximum 6 équipes.

Priorité étant donnée aux clubs ayant participé au Challenge précédent, les nouvelles équipes pourraient, en fonction du nombre d'équipes inscrites, passer par une journée de pré-qualification où elles seraient opposées aux équipes ayant terminé à la dernière place de leur poule qualificative lors du challenge précédent.

La constitution des poules sera définie par tirage au sort par le comité du Challenge.

Le comité du Challenge se réserve le droit, en fonction des circonstances, d'effectuer les adaptations nécessaires.

Départage dans les poules

En cas d'égalité entre deux équipes, le résultat de la rencontre les ayant opposées sera déterminante pour le classement.

En cas d'égalité entre trois équipes, celles-ci seront départagées selon les critères repris ci-après. Ils seront utilisés dans l'ordre prévu tant que l'égalité entre les équipes subsistera.

Les critères de départage sont les suivants:

- 1) l'équipe ayant remporté le plus de matchs individuels dans toute la compétition en poule,
- 2) si l'égalité persiste entre deux équipes, le résultat de la rencontre les ayant opposés sera déterminante pour le classement.

Prix du Printemps

Le Prix du Printemps aura lieu le lundi 19 juin 2023 au Golf du Château de la Bawette. Il est ouvert uniquement pour les joueurs des équipes ayant participé au Challenge de Printemps non qualifiés pour la finale.

Le Prix du Printemps se jouera sur 18 trous selon la formule Single Stabelford.

Tout joueur avec un handicap supérieur à 32.4 ayant joué la compétition, pourra jouer le Prix du Printemps sur base du handicap 32,4.

3 - CONDITIONS D'ÂGE ET DE HANDICAP

DAMES

Nées en 1973 et avant
Marques de départ : rouges

Catégories d'handicaps :

- 1er WHS Hcp jusqu'à 14,4
- 2e WHS Hcp 14,5 => 20,4
- 3e WHS Hcp 20,5 => 26,4
- 4e WHS Hcp 26,5 => 32,4

Les WHS handicaps sont ceux du jour de la date d'encodage de la liste de départs à chaque rencontre de la compétition et déterminent la participation des joueurs et joueuses dans un des teams.

Dans chaque catégorie des joueurs ou joueuses ayant un handicap supérieur à la catégorie peuvent prendre part au challenge en jouant sur le handicap maximum de la catégorie choisie. Le Capitaine veillera à communiquer l'handicap WHS exact de ses joueurs même si le joueur est inscrit dans une catégorie supérieure.

MESSIEURS

Nés en 1973 et avant
Marques de départ : jaunes

4 – CONDITIONS D'UTILISATION DES VOITURETTES

L'utilisation de voiturettes doit être demandée à l'avance via le formulaire d'inscription.

Pour toute utilisation de golf car, le joueur est tenu de présenter un certificat médical valide auprès du Comité du Tournoi, le jour de la compétition.

La réservation et le paiement des golf cars sont faits directement par les joueurs auprès du club, sous réserve des disponibilités.

A défaut de la présentation d'un certificat médical valable au Comité du Tournoi lors de la prise des cartes de score, le joueur se verra exclu de la journée.

L'usage des voiturettes est exclusivement réservé à celui qui dispose d'un certificat médical. En aucun cas le partenaire ne peut la partager ni y déposer son sac de golf.

5 - INSCRIPTIONS ET HEURES DE DÉPART

Challenge de Printemps

L'inscription au **Challenge de Printemps** doit être faite via Google Form (formulaire en ligne dont le lien est disponible dans le mail d'ouverture des inscriptions) au plus tard pour le **vendredi 15 février 2023 à 12h00**.

Les heures de départ et résultats seront disponibles sur notre page compétition Seniors du site internet via le lien <http://www.afgolf.be/competitions-seniors/>

Un droit unique de participation par équipe pour le Challenge est fixé à **55€**. A chaque rencontre, un droit de jeu par participant de **35€ est demandé** . Ces sommes seront réglées **en espèces** par le capitaine de l'équipe aux responsables AFGolf chargés de l'accueil.

Prix du Printemps

Les inscriptions, heures de départ et résultats **du Prix du Printemps** seront disponibles sur notre calendrier interactif <http://www.afgolf.be/calendrier-interactif/>:

- Les inscriptions ouvrent au lendemain de la dernière manche qualificative et se clôturent 6 jours avant à 12h00.
- Les heures de départ seront disponibles quelques jours avant la compétition.
- Les résultats seront publiés après la compétition.

Les frais de participation s'élèvent à **35€** (ou **20€** pour les joueurs membres du club dans lequel la compétition se déroule) **à régler en ligne lors de l'inscription** (voir le règlement du paiement en ligne : <http://www.afgolf.be/reglement-paiement-en-ligne/>).